

DEC162234DRH

modifiant la décision DEC151127DRH du 19 mai 2015 désignant les représentants de l'administration de la commission nationale de mobilité du CNRS

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu la décision n° 060071DRH du 6 décembre 2006 fixant la composition et les attributions de la commission nationale de mobilité du CNRS modifiée par la décision n°121282DRH du 23 avril 2012 ;

Vu la décision n°151127DRH du 19 mai 2015 ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Marie-Thérèse DORIN-GERALD, directrice de la direction déléguée aux cadres supérieurs (DRH) – MOY1632, est désignée membre de la commission nationale de mobilité en tant que représentante titulaire, en remplacement de Liliane FLABBÉE, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 :

Marie-Noelle POGER, adjointe de la responsable du service des ressources humaines de la délégation Paris B à Paris, est désignée membre de la commission nationale de mobilité en tant que représentante suppléante, en remplacement de Catherine CRIBIU, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

22/09/2016

Fait à Paris, le

Alain FUCHS